

**Une infrastructure d'information et de documentation
comme condition garantissant
l'accès à l'éducation et la formation des adultes**

**Contribution du
Centre de documentation sur l'éducation des adultes
et la condition féminine (CDÉACF)
à la
*Politique québécoise d'éducation des adultes dans une perspective de formation
continue***

**Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
Septembre 2001**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
1. Le CDÉACF : Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine	4
1.1 Le développement du CDÉACF	5
1.2 Le développement des collections	6
1.3 L'offre des services documentaires	9
1.4 La diffusion de l'information et de la documentation	10
1.5 L'animation des milieux et la diffusion des concepts	11
1.6 La formation à la gestion de l'information	12
1.7 Le développement des partenariats nationaux et internationaux	13
<i>Avec les organismes de femmes</i>	13
<i>Avec les organismes d'alphabétisation</i>	14
<i>Dans un maillage communautaire</i>	15
<i>Pour l'Éducation des adultes</i>	16
2. Le rôle des bibliothèques et autres services documentaires	17
2.1 Les bibliothèques publiques	17
2.2 Les bibliothèques scolaires et les autres bibliothèques et centre de ressources des institutions d'enseignement	18
2.3 Les centres de documentation spécialisés des gouvernements et des organisations syndicales	19
Recommandations	19
<i>Un réseau de bibliothèques au service des adultes en formation</i>	19
<i>L'intégration des nouvelles technologies d'information et des communications aux outils de base de démocratisation des savoirs</i>	20
<i>Un soutien à l'infrastructure</i>	21

Introduction

Le *Centre de documentation sur l'Éducation des adultes et la Condition féminine* (CDÉACF) se joint aux différents organismes intervenant en éducation et formation des adultes pour exprimer sa satisfaction de voir enfin le gouvernement du Québec proposer un projet de la politique sur l'éducation des adultes. Cette politique est attendue depuis le dépôt du rapport de la *Commission d'études sur la formation des adultes*, le Rapport Jean, en 1982 et les États Généraux sur l'Éducation ont ravivé ces attentes.

Le projet de politique, présenté conjointement par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale propose des avenues intéressantes sur des aspects reliés à l'éducation de base des adultes et au maintien de leurs compétences en milieu de travail. Il contient également plusieurs lacunes que maintes personnes des différents milieux de la formation des adultes ont identifiées. Le but poursuivi en ce faisant est de bonifier la future politique ainsi que le plan d'action qui l'accompagnera. La perspective à l'horizon est celle d'une politique qui saura permettre au Québec de conserver et consolider sa place économique, culturelle et sociale dans le monde d'aujourd'hui.

Le projet de politique se réclame des références les plus légitimes et les plus rassembleuses, soit la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, la *Charte des droits et libertés* ainsi que la *Déclaration de Hambourg*. C'est pour cela que nous avons confiance que les correctifs qui sont suggérés par la *Coalition sur la politique d'éducation des adultes* de pair avec les compléments d'arguments qui proviendront des différents mémoires ainsi que des audiences feront en sorte que la future politique québécoise de l'éducation des adultes soit, à son tour, une référence pour d'autres pays et d'autres peuples. La tâche est complexe mais réaliste et réalisable, le Séminaire international qui s'est tenu à Québec en novembre 2000 a fourni quelques exemples de réalisations, telles les initiatives des gouvernements de l'Italie ou du Portugal.

Le CDÉACF, pour sa part, en déposant ce mémoire, recherche une reconnaissance officielle à l'intérieur de l'infrastructure qui garantira le déploiement et le développement de la future politique québécoise d'éducation des adultes. Pour

cela, le mémoire présente, en première partie, les éléments que le Centre a mis en place dans la lignée du Rapport de la Commission d'études sur la formation des adultes, le Rapport Jean, en réponse aux besoins exprimés par les milieux de l'éducation et de la formation des adultes et en l'absence d'une politique globale. Le mémoire abordera ensuite le rôle indispensable que les bibliothèques et les autres services documentaires devraient assumer dans une société où la formation continue devient un leitmotiv de bien-être et de croissance individuelle et collective. À l'ère actuelle dite du savoir, où les connaissances sont en perpétuel renouvellement, il ne peut y avoir d'éducation ni de formation des adultes sans ces médiateurs des connaissances que sont les services documentaires.

1. Le CDÉACF : le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine

Le CDÉACF est né, en 1983, au lendemain du rapport Jean qui le désignait comme "ressource importante à notre collectivité"¹. *L'Institut canadien d'éducation des adultes* (ICEA) et *Relais-Femmes* prirent l'initiative d'organiser une coalition qui vit à l'incorporation du Centre. En plus de ces deux organismes, la coalition incluait les *Services aux collectivités* des Universités de Montréal et du Québec à Montréal, le *Service à l'éducation des adultes* de la Commission des écoles catholiques de Montréal, devenue depuis la Commission scolaire de Montréal, ainsi que *l'Association des formateurs d'adultes du Québec*.

Ces organismes, de nature diverse, impliqués dans l'éducation des adultes, voulaient unir leurs efforts afin d'offrir à la société, une structure jugée indispensable à un accès à l'éducation des adultes de qualité. Il manquait, à cette époque, un pôle de rassemblement et de diffusion de l'information et de la documentation, auprès des acteurs d'abord et des apprenants ensuite, pour étayer cette pratique éducative. Il manquait un centre de documentation spécialisé, à l'écoute du milieu et ouvert sur le monde. Le nouvel organisme avait comme mandats de collecter, diffuser, promouvoir et rendre accessibles, en français, les savoirs et savoir-faire des différents milieux de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la condition féminine du Québec et des communautés francophones du Canada, le tout dans une perspective de

démocratisation des connaissances et de reconnaissance du droit à l'information. Plus tard s'ajoutèrent les mandats d'être un carrefour d'échanges et un espace d'expression pour ces mêmes milieux ainsi que de valoriser le patrimoine documentaire communautaire québécois.

Le CDÉACF propose de nos jours de multiples activités (voir le rapport d'activités 2001-2002 en annexe) qui se regroupent dans les secteurs dont il sera question dans les sections qui suivent. Il s'agit :

- * du développement du CDÉACF;
- * du développement des collections;
- * de l'offre des services documentaires;
- * de la diffusion de l'information et de la documentation;
- * de l'animation des milieux et de la diffusion des concepts;
- * de la formation à la gestion de l'information;
- * de l'offre de services Internet;
- * du développement des partenariats nationaux et internationaux

1.1 Le développement du CDÉACF

Régi par un conseil d'administration, le CDÉACF est un organisme bien ancré dans la communauté. Le CDÉACF compte, parmi ses membres structurants², certains des plus importants organismes représentatifs du monde de l'éducation des adultes. Mentionnons : l'*Institut canadien d'éducation aux adultes (ICEA)*, le *Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)*, la *Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle dans les commissions scolaires du Québec (TREAQ/FP)*, le *Centre de formation populaire (CFP)*, l'*Association des projets éducatifs du Temiscamingue (APET)*, le *Réseau des carrefours Jeunesse Emploi*, le *Centre d'éducation Interculturelle du Québec*. Parmi les groupes de femmes, notons *Relais-femmes*, l'*Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)*,

¹ Apprendre une action volontaire et responsable, Montréal, Gouvernement du Québec, 1982 p.782

² Structurant: Est membre structurant, tout membre déposant ainsi que toute société, toute association, tout groupement, qu'il soit ou non constitué en personne morale, qui remplit les critères d'éligibilité suivants: qui partage les orientations du Centre; qui se conforme à toutes les dispositions régissant le statut du membre; qui est reconnu dans son milieu pour son intervention en éducation des adultes et/ou en condition féminine, et/ou en alphabétisation, et/ou en éducation populaire et/ou en action communautaire; qui n'est pas déjà représenté par un des membres structurants; qui a un rayonnement régional, national ou international.

la *Fédération des femmes du Québec (FFQ)*, la *Fédération québécoise du planning des naissances (FPQN)*, l'*Institut de recherches et d'études féministes (IREF)*, le *Mouvement International des femmes pour l'enseignement des mathématiques (MOIFEM)*, *Nouveau Départ*, le *Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)*, le *Réseau National Action Éducation Femmes (RNAEF)*. Inutile de préciser que les groupes de femmes interviennent dans l'éducation et la formation des femmes, des adultes à part entière dans le développement du Québec et la construction de son devenir, le mémoire que le Groupe des 13³ (voir la composition en annexe) dépose en ce moment le prouve.

En plus de ces membres structurants, le CDÉACF compte 196 membres sympathisants⁴. Une cartographie des membres en annexe, montre que ces derniers sont actifs dans toutes les régions du Québec et que leurs activités couvrent l'ensemble des facettes de l'éducation des adultes. Ce déploiement du membership sur l'ensemble du territoire québécois garantit une large diffusion de l'information et utilisation des services du CDÉACF. Ce qui témoigne de la pertinence du Centre auprès des différents milieux de l'éducation et de la formation des adultes.

1.2 Le développement des collections

Développer des collections spécialisées sur l'éducation des adultes, la condition féminine, l'action communautaire et l'alphabetisation est une responsabilité conjointe entre le CDÉACF et les 5 membres déposants⁵ qui le composent. Depuis 1983, année après année depuis 1983, ils s'acquittent de ce mandat, contribuent financièrement à l'acquisition des documents et s'occupent du choix de la documentation par l'intermédiaire de leurs experts, ces femmes et ces hommes qui siègent sur *le Comité*

³ **Le Groupe des 13** est une cette coalition non incorporée qui existe depuis 1986 et qui est reconnue par les gouvernements comme interlocuteur des regroupements nationaux de groupes de femmes du Québec qui en sont membres. Elle a été mise sur pied pour favoriser l'échange d'information, le soutien, le ressourcement, la solidarité et la prise de positions communes

⁴ **Un membre sympathisant** : Est toute personne physique, association ou groupement, qui partage les orientations du Centre et qui désire soutenir les activités du Centre.

⁵ **Est membre déposant**, tout groupe qui est lié par la convention d'administration des collections, qui a joué un rôle particulier à l'égard de la création, du fonctionnement, du développement du Centre notamment en ce qu'il lui a confié sa collection et contribue annuellement au développement de cette dernière, comme le précise la Convention d'administration des collections.

d'orientation du développement des collections. Par le fait même, ils garantissent la pertinence et la qualité des collections en réponse aux attentes et besoins des milieux.

Le ministère de l'Éducation du Québec a, pour sa part, confié au CDÉACF le mandat de développer d'une façon exhaustive la collection des productions IFPCA (*Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation*). Ce mandat favorise la constitution d'un patrimoine riche et diversifié qui soutient les formateurs et formatrices en alphabétisation dans leur travail. Le patrimoine IFPCA est composé de tous les types de documents qui se présente sous différents supports physiques ou virtuels.

Le CDÉACF développe également une collection de documents pour apprenantes et apprenants en alphabétisation. Ces derniers participent directement à l'identification et à l'évaluation de la documentation à acquérir. Ce sont eux qui détiennent le pouvoir de décider de la collection des apprenants car ils sont les mieux placés pour savoir ce qu'ils souhaitent lire et faire lire aux personnes de leur niveau.

La collection du Patrimoine documentaire communautaire québécois :

«Chaque groupe qui atteint un certain degré de conscience éprouve le besoin de repenser le monde en fonction de ses propres analyses, qu'elles soient de classe, de race, de sexe ou d'âge. », écrivait Katie Breen dans le Monde de l'éducation, no 40, p. 54-57 (1978). Le mouvement communautaire québécois, réfléchit, se concerte, forme, prend position et documente la majorité de ses actions et réflexions.

Le CDEACF rassemble ces documents et commence à les organiser en collection patrimoniale qui sera progressivement disponible sur le WEB à partir de mars 2002.

Le CDÉACF se trouve ainsi être un centre de documentation spécialisé pour des clientèles spécifiques. Il est, faut-il le rappeler, le seul centre de documentation francophone spécialisé en alphabétisation, en condition féminine et en éducation des adultes, dont l'éducation populaire, au Québec et au Canada. Comme on vient de le voir ci-dessus, le CDÉACF possède une collection unique, composée, entre autres, de documents publiés par les principaux organismes œuvrant dans ses champs d'activités à travers le monde. Une partie importante de cette collection est appelée " littérature

grise”, des écrits non commercialisés et non disponibles dans les librairies et les bibliothèques nationales. C’est grâce à ses réseaux nationaux et internationaux que le CDÉACF a accès à ces documents : le CDÉACF est devenu, au fil des ans, un véritable carrefour d’échanges.

Les collections du CDÉACF, incluant les dossiers thématiques, les dossiers dans les périodiques, les tirés à part — en fait tous les types de document et tout support confondu — constitue un fond documentaire de plus de 100 000 unités. Trente milles (30 000) d’entre elles ont des fichiers électroniques et 20 000 notices sont accessibles par Internet dans les catalogues mis en ligne. L’originalité d’un tel fond tient bien sûr à la diversité des champs couverts et à leur spécificité mais aussi à la vitalité du Centre à l’ère des technologies. Comme le CDÉACF est spécialisé et qu’il est entouré de réseaux d’experts et d’expertes dans les champs précités, il a développé des outils pour identifier les documents et pour les acquérir. Ce fond constitue, pour les chercheuses et les chercheurs, un complément indispensable aux collections disponibles dans les bibliothèques publiques et universitaires. Il constitue pour les personnes dans des postes de décision un aide-mémoire, un point de référence essentiel pour leur travail.

L’ensemble des collections font que la documentation du CDÉACF est à la fine pointe de ce qui peut se produire dans les domaines de l’alphabétisation, de l’éducation des adultes et de la condition féminine. Axée sur la promotion du droit d’apprendre à l’âge adulte au moment de la création du Centre, la collection d’aujourd’hui englobe une série de documents portant sur l’éducation des adultes dans une perspective de formation continue : éducation liée à la formation de base, à la formation de la citoyenneté et à la formation professionnelle et technique. Le CDÉACF fournit des documents sur les services offerts en éducation, sur les méthodes et les approches ainsi que sur les recherches nationales et internationales. Le fond comprend de nombreux annuaires, guides et statistiques; des documents provenant de l’étranger et d’institutions internationales telles les Nations Unies, l’OCDE et la Communauté Européenne.

Enfin, toujours à la fine pointe de l'information, le CDÉACF a ouvert une nouvelle collection : il s'agit de la bibliothèque virtuelle. Actuellement à ses débuts, elle est moins riche que la collection physique, mais, elle est devenue réalité et les documents diffusés seulement par internet sont aujourd'hui de plus en plus nombreux (voir www.cdeacf.ca). Le CDÉACF, comme tous les services documentaires du monde industrialisé, s'adapte et son personnel actuel est qualifié pour traiter et intégrer cette nouvelle documentation dans les collections.

1.3 L'offre de services documentaires

L'ensemble des services couvre trois volets. Il y a, d'une part, l'accès physique, sur place, à cette riche documentation. Les services offerts alors sont ceux de consultation, d'aide à la recherche et de référence, équipements, espace, etc... Ces services sont offerts par un personnel professionnel qualifié. Le CDÉACF est ouvert 36 heures par semaine, dont 2 soirées, tenant compte ainsi des disponibilités des adultes.

L'accès aux documents des universités, des autres bibliothèques et de plusieurs centres de documentation est facilité, d'autre part, par le service de prêt entre bibliothèques. À l'instar de plusieurs services documentaires à travers le monde, le CDÉACF a conclu des ententes de prêt entre bibliothèques qui lui permettent d'offrir à ses usagères et usagers des documents venant d'autres bibliothèques et de prêter les siens en retour. Le CDÉACF répond sur place et à distance, dont par Internet, à plus de 15 000 personnes par année venant de plus de 1 200 organismes. Le service de prêt compte 22 000 prêts par an.

Enfin, il y a l'accès bibliographique. Rendre les documents physiques ou virtuels, repérables à la recherche signifie, en amont, les avoir analysés et leur avoir attribué des mots clés décrivant le plus précisément possible leur contenu. Ces mots clés proviennent habituellement des registres reconnus par le milieu de la bibliothéconomie. Il faut ensuite attribuer aux documents des cotes pour qu'ils aient, chacun, une adresse spécifique dans les rayons. Plus de 3 000 unités documentaires sont ainsi traitées et rendues accessibles par année. Le CDÉACF organise la documentation en fonction des besoins exprimés par des intervenantes et intervenants en éducation des adultes. Soulignons qu'il manquait un registre des mots clés contrôlés,

un thesaurus en ce qui concerne l'alphabétisation. Le CDÉACF s'est alors uni à une coalition pancanadienne pour en développer un. Ce thesaurus est accessible sur Internet depuis le 8 septembre 2000 à l'adresse suivante :

<http://thesaurusalpha.org/thesaurus/index.htm>.

Les éléments présentés ci-dessus peuvent sembler techniques et ne rien à voir dans la politique dont il est question dans ce mémoire. Pourtant, les liens sont là car, en faisant valoir ce que le Centre fait, on illustre comment il « forme » au repérage de l'information les personnes qui cherchent de la documentation. Le CDÉACF participe ainsi à l'éducation des adultes dans l'instrumentation nécessaire au repérage de données dans la société du savoir d'aujourd'hui. C'est donc une formation à l'utilisation d'une bibliothèque moderne que les gens reçoivent en venant au CDÉACF. Le Centre participe aussi à la construction de la classification des connaissances sur l'éducation et la formation des adultes.

1.4 La diffusion de l'information et de la documentation

Grâce aux nouvelles technologies, la diffusion devient plus aisée et moins coûteuse. Le CDÉACF exhibe fièrement 3 sites (<http://www.cdeacf.ca>; <http://espacealpha.cdeacf.ca>; <http://netfemmes.cdeacf.ca>). Ils reçoivent entre 50 000 et 150 000 visites par an. Ces sites permettent de diffuser les catalogues, les actualités ainsi que des ressources spécifiques, comme c'est le cas pour Espace Alpha qui s'adresse à la communauté œuvrant en alphabétisation ou pour Netfemmes qui s'adresse, quant à lui, aux femmes et aux groupes de femmes.

Le CDÉACF élabore des trousseaux pour les formateurs et formatrices en alphabétisation. Il s'agit de documents produits par les pairs dans le cadre des Initiatives IFPCA. En ce faisant, le CDÉACF contribue à la promotion du patrimoine IFPCA.

Le CDÉACF produit et distribue également des bibliographies sur des thèmes d'actualité et un bulletin mensuel, électronique et imprimé, qui fait état des nouvelles acquisitions. Il coédite des répertoires, des guides, etc.

Ce que le CDÉACF réussit à faire en diffusant la documentation des groupes populaires et communautaires, c'est d'intégrer, dans la mémoire collective, les savoirs de ces groupes. Le plan d'action de la CONFITEA recommande de créer « des réseaux d'échange et de diffusion de textes produits localement qui reflètent directement le savoir et les pratiques des communautés concernées ». Le CDÉACF œuvre en ce sens.

1.5 L'animation des milieux et la diffusion des concepts

Fort de sa position particulière dans le réseau des organismes communautaires et institutionnels, le CDÉACF est en mesure de constater :

- * que les personnes engagées dans l'action en éducation des adultes, en intervention communautaire et auprès des femmes se retrouvent trop souvent submergées par la quantité des tâches qui les attendent;
- * que les sources et les canaux d'information se multiplient qu'il faut donc trier;
- * que le tri de l'information est de plus en plus nécessaire mais de plus en plus complexe;
- * que le temps que peuvent consacrer les intervenantes et intervenants à la lecture et à la réflexion se raréfie.

Partant de ces constats, le CDÉACF cherche à créer des liens aussi bien entre les personnes qu'entre les idées, créant des liens entre la théorie et la pratique. Des efforts en ce sens se concrétisent de différentes façons :

- * par l'organisation d'ateliers de discussion sur des documents ou des contenus importants afin d'aider les intervenantes et intervenants à bien comprendre les enjeux et à agir ensuite en conséquence;
- * par l'animation de listes de discussion sur lesquelles transigent des personnes de la francophonie qui s'éduquent ainsi mutuellement en échangeant sur les méthodes, les analyses et les technologies. Plus de 1 000 personnes se forment ainsi dans la réciprocité des échanges sur les 10 listes animées par le Centre et dont vous trouverez la nomenclature dans le rapport d'activités ci-joint. De vraies communautés d'intérêt se sont créées sur Netfemmes, la liste dédiée aux intérêts des femmes et hébergée sur le site du même nom (500 personnes de plus de 20 pays échangent par semaine) et sur Pratiques dédiée aux intérêts des praticiennes et praticiens d'alphabétisation au Québec et dans la francophonie et hébergée sur le site Espace Alpha (ici aussi plus de 400 personnes de plusieurs pays transigent par semaine). On peut également mentionner la Liste Techno qui sert à la formation des pairs en TIC et Fadafem qui se consacre aux questions de la formation à distance par Internet dans les groupes de femmes.

1.6 La formation à la gestion de l'information

Depuis ses débuts, le CDÉACF organise des formations sur la gestion de l'information et l'organisation des savoirs. Il a depuis 4 ans, ajouté la formation Internet en 3 niveaux spécifiques pour les organismes d'alphabétisation, 2 niveaux pour les groupes de femmes et 2 niveaux pour les autres groupes populaires et communautaires. Ces formations ont été développées en collaboration avec les intervenantes et intervenants des milieux spécifiques. Depuis 1998, plus d'une centaine de formations ont été données à plus de 1 000 personnes provenant de plus de 800 organismes de toutes les régions du Québec. Le CDÉACF a en outre mis sur pied un laboratoire de formation informatique. Ces activités lui ont permis de bien connaître les besoins des groupes, leurs difficultés, leur résistance, mais aussi les modalités d'appropriation des technologies et leur créativité une fois l'outil maîtrisé.

De plus, les quelques 1 000 personnes, participant aux diverses listes de discussion spécialisées en pratiques en alphabétisation, en apprentissage des technologies, en partage d'idées, en formation, se trouvent inscrites au cœur des nouveaux modes de gestion de l'information et d'auto formation continue. Ces listes sont de fait des vecteurs de formation à distance à ne pas négliger. La future politique de l'Éducation des adultes doit donc les considérer comme tels.

L'offre de services Internet

Depuis quelques années, les nouvelles technologies de l'information et des communications connaissent un développement fulgurant. Ce développement concerne de façon particulière le CDÉACF. D'abord parce que l'information est de plus en plus disponible sur ce média et que ce dernier offre un support incontournable à la documentation. Ensuite parce que les groupes, populaires et communautaires, les groupes de femmes tout particulièrement, risquaient de perdre leur accès à l'information et à la documentation faute d'équipement, d'accès Internet et de formation. Le CDÉACF a joué un rôle de leadership dans la démythification du réseau des réseaux et dans l'appropriation des TIC. Et si le Centre occupe un espace physique bien réel, il est aussi devenu un centre de documentation dont on ne voit ni les murs, ni les bibliothécaires, ni les étagères avec des livres, mais où se retrouve toute

l'information. Il a aidé les groupes à acquérir de l'équipement et à trouver un fournisseur Internet. Il a offert et offre encore la formation et le soutien technique.

Depuis 1999, le CDÉACF a ainsi réussi à faire brancher 580 groupes dont 110 groupes d'alphabétisation populaire et de nombreux ateliers de formation ont été organisés un peu partout au Québec. Encore une fois, le plan d'action de Hambourg nous convie « à l'utilisation de technologies appropriées pour aider les enseignants et les apprenants la collecte et la diffusion des meilleures pratiques et une communication efficace des résultats de la recherche aux chercheurs ».

1.7 Le développement des partenariats nationaux et internationaux

En partenariat avec d'autres organismes, le CDÉACF collabore à de nombreux projets au niveau national et international.

Avec les organismes de femmes :

Le Centre gère une importante documentation produite par des groupes de femmes. Plus concrètement, ce travail suppose le développement de répertoires et de catalogues spécialisés, notamment sur : la formation professionnelle des femmes, les femmes et les TIC, l'économie sociale, le travail, la pauvreté, la violence, la vulgarisation scientifique et technique, l'analyse différenciée selon les sexes, la santé reproductive des femmes. À cela s'ajoutent un certain nombre de Guides préparés par le CDÉACF, comme le Kit sur le féminisme (réalisé en collaboration avec Relais-femmes) et le Guide des ressources documentaires sur la condition féminine dans la région de Montréal.

Grâce à son implication dans le développement des nouvelles technologies, le CDÉACF participe ensuite à l'élaboration de réseaux d'information et de documentation sur les femmes. En partenariat avec le Groupe des 13, il a déployé Internet au féminin : des centaines de travailleuses des groupes de femmes ont alors appris les rudiments de la navigation et du courrier électronique. Il a ensuite formé des travailleuses à l'animation des listes de discussion, puis à la création des sites WEB avec la collaboration du département de Psychopédagogie et d'Andragogie de

l'Université de Montréal. Enfin il a aidé à équiper et brancher 100 groupes de femmes à travers le Québec et il continue la croisade.

Le CDÉACF s'est joint au projet ambitieux de la création de la Maison Parent-Roback, où sont situés ses locaux. Le CDÉACF est membre du Groupe des 13, le regroupement le plus important des groupes des femmes du Québec. Il a constitué le principal acteur technologique pour la diffusion de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Au niveau pan-canadien, le Centre fait partie de la plus grande coalition sur les femmes et les technologies qui voit à l'inclusion des femmes et des groupes de femmes dans l'appropriation technologique d'accès à l'information et au savoir pilotée par WOMENSPACE. Il est membre du Réseau national Éducation Action femmes pour la promotion de l'Éducation des femmes d'expression française.

Au niveau international, le CDÉACF fait partie de WomenAction, une coalition mondiale qui fait la promotion de l'utilisation des média dont Internet par les femmes. Le CDÉACF vient de coordonner la première publication de cet organisme : *les femmes et les média à travers le monde pour la transformation sociale* (Éditions du remue ménage, 2001). Il a été accrédité par les Nations Unies pour participer à Beijing +5 en juin 2000, où une équipe de 3 personnes a diffusé de l'information en français pendant toute la durée des activités, une première dans ces forums : l'accès à l'information signifie aussi et surtout la levée de la barrière linguistique.

Il s'implique (depuis 1995) dans le Réseau mondial des groupes de femmes ayant le français en partage. Ce réseau, qui regroupe près d'une centaine d'organismes membres actifs dans une trentaine de pays, fait la promotion des réalisations de groupes de femmes, leur permet de travailler autour de problématiques communes et favorise l'échange de méthodes de travail.

Avec les organismes d'alphabétisation

Comme nous avons vu plus haut, le CDÉACF est très actif dans le dossier de l'alphabétisation. Depuis 1988, en lien avec le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, il participe activement au développement d'une

documentation spécialisée sur ce thème et disponible pour toute la population du Québec et d'ailleurs. Avec ce même organisme et en partenariat avec l'Équipe Interrégionale en alphabétisation, après juin 2000 avec la TREAQ/FP, il a développé la collection et le service des mini bibliothèques qui propose des livres adaptés aux personnes en démarche d'alphabétisation, et ce à partir des niveaux débutants. Il organise, avec la Fondation québécoise d'alphabétisation, la journée internationale du livre et du droit d'auteur, et avec le Récit national (RÉseau de personnes-ressources pour le développement des Compétences des élèves par l'Intégration des TIC) , des formations Internet pour le personnel d'alphabétisation dans les commissions scolaires.

99 organismes d'alphabétisation sont membres du CDÉACF. Ce membership facilite l'organisation et la gestion d'ateliers d'animation sur des contenus spécifiques et des documents importants afin d'aider les usagères et usagers à bien comprendre les enjeux de ceux-ci sur leur organisation et leur milieu. Ces rencontres peuvent avoir lieu dans plusieurs villes à travers le Québec, les membres locaux prenant en charge le recrutement et la logistique de la rencontre.

Dans une perspective similaire, la diffusion des Trousses en alphabétisation, tant du côté du milieu institutionnel que du réseau communautaire, est non seulement facilitée par l'implication des organismes participants, mais encore favorise la création de liens entre les deux principaux réseaux d'alphabétisation. C'est par leur implication que l'on peut organiser le contenu et le calendrier des échanges.

Sur le plan canadien, le CDÉACF est membre cofondateur de la Coalition du thésaurus canadien d'alphabétisation qui développe la terminologie d'indexation et de repérage et du Groupe de partage des ressources en alphabétisation qui discute des moyens à privilégier pour partager les ressources documentaires et informationnelles sur l'ensemble du territoire canadien.

Dans un maillage communautaire

Les groupes communautaires et populaires, nous l'avons dit, étaient à risque de rater le virage des nouvelles technologies. Aussi, le CDÉACF a-t-il participé très

activement aux travaux de la Table de concertation sur les nouvelles technologies dans le communautaire (TACTIC) pour arriver à créer un consensus au niveau québécois quant aux enjeux de cette exclusion potentielle. La majorité des membres de ce groupe, dont Communautique, s'est mobilisée pour participer aux différents programmes gouvernementaux, aussi bien canadien que québécois, de branchement, de formation et de soutien technique afin d'accroître le nombre des organismes communautaires et populaires dans la maîtrise des TIC. Le non accès à l'information signifie pour des membres de ce groupe, l'exclusion du savoir et le déni d'une citoyenneté active.

Le CDÉACF appuie activement les différents groupes dans leurs demandes de soutien au programme d'accès communautaire (PAC) en vue de créer de nouveaux Centre d'accès communautaires Internet, car, soulignons-le, le Réseau Internet est le Centre de documentation le plus riche au monde; il est aussi le réseau de distribution d'information le plus rapide et le plus économique.

Les créateurs de savoirs — chercheuses et chercheurs, gouvernements, etc. — commencent à diffuser, directement par Internet. En conséquence, un service documentaire spécialisé moderne doit, s'il veut rester efficace, préparer ses usagers et usagers à l'intégration de cette documentation ainsi qu'à la maîtrise de ce nouvel environnement, quitte en aval, à aider au déblayage et au classement de ce flux massif de documentation.

Pour l'Éducation des adultes

Certes les 3 secteurs de partenariat ci-haut mentionnés font partie de l'éducation des adultes et contribue au travail du CDÉACF dans cette spécialité. Mais là ne s'arrête pas ses efforts. Le CDÉACF travaille également en partenariat avec l'Institut canadien d'éducation des adultes à la diffusion par le WEB, d'une documentation pertinente et actuelle dans 3 autres sphères de l'éducation des adultes : la reconnaissance des acquis et des compétences, les politiques en éducation des adultes et les nouvelles technologies d'information et des communications en éducation des adultes accessibles à l'adresse : <http://www.icea.qc.ca/> (référence) Il est membre du Comité d'organisation de la semaine québécoise de l'adulte en formation et répétons-

le, il détient et diffuse, grâce au partenariat des membres déposants, la documentation la plus importante en français sur l'éducation des adultes que ce soit au Québec et au Canada.

À l'International, le CDÉACF est membre du comité de fondation et de coordination d'ALADIN (Adult Learning Documentation and Information Network), un réseau mondial des services d'information et de documentation sous l'égide de l'Institut pour l'éducation de l'UNESCO. Le CDÉACF s'occupe d'assurer la présence francophone sur le réseau et il y réussit.

2. Le rôle des bibliothèques et autres services documentaires

Si le CDÉACF joue un rôle de premier plan unique en ce qui concerne l'éducation et la formation des adultes, il ne peut toutefois prétendre combler à lui seul tous les besoins. Cette partie du mémoire traite du rôle spécifique des bibliothèques et autres services documentaires dans une politique d'éducation des adultes.

2.1 Les Bibliothèques publiques :

Commençons par souligner que les bibliothèques publiques sont totalement absentes du projet de politique actuellement soumis pour fins de consultation. Ce qui constitue un recul par rapport au projet de septembre 2000 où les bibliothèques étaient sollicitées dans l'éveil, la formation initiale et où la création de la grande Bibliothèque devait faciliter l'autoformation continue. ⁶Oubli, omission, méconnaissance, on ne sait au juste comment on peut se réclamer des principes de Hambourg et ne pas faire mention de ces grands médiateurs des connaissances que sont les bibliothèques et les centres de documentation.

Les bibliothèques publiques sont des instruments publics de diffusion des connaissances et la quasi totalité des bibliothèques publiques québécoises a maintenant intégré des points d'accès internet dans ses services. La politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec insiste sur l'importance de leur rôle et fait allusion pas moins de 25 fois à l'alphabétisation en référant à la future politique

sur l'Éducation des adultes. Une cohérence entre les diverses politiques gouvernementales serait de mise.

« Les bibliothèques publiques sont un lieu privilégié d'accès à la culture, à l'information et à la connaissance. Leur nature et leur mission en font un instrument unique de développement culturel, d'accès à l'information et de support à l'éducation, notamment au niveau de l'éducation permanente qui prend une importance de plus en plus grande pour les personnes elles-mêmes et pour la santé économique d'un pays. Les bibliothèques publiques aident aussi à enrichir la vie communautaire et à intégrer les communautés culturelles. Ainsi, elles contribuent à l'atteinte de certains des objectifs fondamentaux de toute société développée, notamment au regard de l'accès démocratique à l'information, à la connaissance et à la culture. » (Politique du livre, p.75)

Depuis le siècle des lumières, toutes les nations démocratiques dotent leur population d'un système d'éducation publique et de son complément indispensable, les bibliothèques publiques. Que ce soit pour l'instruction, l'éducation, la formation ou l'auto-formation, les bibliothèques publiques doivent avoir une présence visible, un rôle spécifique et des responsabilités reconnaissables à l'intérieur d'une politique d'éducation des adultes.

2.2 Les Bibliothèques scolaires et les autres bibliothèques et centres de ressources des institutions d'enseignement.

Toutes les universités et tous les CEGEP ont des bibliothèques et des centres de documentation. Cela constitue une richesse inouïe de connaissances et de savoirs. Par ailleurs, plus de 90% des écoles québécoises, primaires et secondaires, disposent de services documentaires plus ou moins structurés. Cette réalité est connue, pourtant le projet de politique manque désespérément l'occasion de faire référence à ces éléments indispensables à la structuration et l'appropriation des savoirs par les adultes.

Cette omission est des plus inquiétante comme si les savoirs et les compétences s'acquerraient sans support informationnel et documentaire. Il est temps, nous semble-t-il de stopper le régime d'amaigrissement quasi chronique des bibliothèques qui sont

⁶ Pour une politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue. Québec : ministère de l'Éducation, 2000. P.37

généralement les premières touchées lors des restrictions budgétaires. La politique d'éducation des adultes se doit de reconnaître leur importance.

2.3 Les Centres de documentation spécialisés des gouvernements et des organisations syndicales.

Les gouvernements et les organisations syndicales disposent de formidables centres de documentation ou bibliothèques spécialisés, que l'on pense au centre de documentation d'*Emploi Québec* ou de *Ressources humaines Canada* ou de la CSN. Des services spécialisés en éducation des adultes! L'information et la documentation ne sont pas diffusées la plupart de temps de peur de se faire envahir par des demandes extérieures à leur organisation. La politique d'éducation des adultes devrait les inciter à plus d'ouverture et permettre ainsi un accès élargi à la connaissance sur l'éducation des adultes. Avant de solliciter des échanges avec des pays étrangers, il conviendrait sans doute commencer par assurer la démocratisation des connaissances d'abord chez soi.

RECOMMANDATIONS :

En souscrivant entièrement au mémoire du Groupe des 13 ci annexé ainsi qu'à la déclaration de la coalition aussi en annexe, le Centre de documentation sur l'Éducation des adultes et la condition féminine, CDEACF, formule ces 3 autres recommandations :

Un réseau de bibliothèques au service des adultes en formation

La majorité des adultes sont en formation formelle, non formelle ou informelle. Le CDÉACF, nous l'avons dit, ne peut, à lui seul, répondre à tous les besoins de l'éducation et formation des adultes et il existe au Québec , une riche diversité de services documentaires.

La politique a besoin du déploiement d'un réseau de bibliothèques qui puissent conjuguer leurs efforts à ceux du Centre. Il s'agit, par exemple,

- * d'une sensibilisation des bibliothèques publiques aux spécificités de la clientèle adulte en formation initiale;

- * d'une mise en commun des ressources des toutes les bibliothèques de la Province du Québec pour répondre aux besoins des organismes en alphabétisation et de tous les groupes communautaires et populaires d'éducation à la citoyenneté;
- * d'une concertation et coordination au niveau de la francophonie ;
- * d'une collaboration à la construction du réseau mondial d'ALADIN, suite aux rencontres de CONFITEA à Hambourg en 1997.

Ces mesures nécessitent tout particulièrement l'implication d'autres ministères, tels ceux de la Culture et des Relations Internationales.

Dans ce sens, le CDÉACF recommande la mise en place d'une infrastructure nationale pour assurer la coordination et le développement de l'éducation des adultes au Québec dans une perspective culturelle et sociale de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans cette infrastructure, le rôle essentiel de médiateurs des savoirs sera reconnu aux bibliothèques et autres services documentaires.

L'intégration des nouvelles technologies d'information et des communications aux outils de base de démocratisation des savoirs

Comme tout écrit, Internet transmet des connaissances d'une façon autonome mais comme nous l'avons vu, il offre contrairement au livre, aussi l'interactivité par des forums et des listes de discussion ou carrément des consultations. L'accès à Internet doit faire partie des principes de base comme l'accès à la bibliothèque. Condorcet disait qu'il faut rendre la raison populaire si on voulait que la volonté exprimée par le suffrage serve le progrès et préserve les libertés en parlant des bibliothèques. Aujourd'hui les TIC comme les bibliothèques sont nécessaires et complémentaires.

Le CDEACF recommande que la politique d'éducation des adultes dans une perspective de formation continue, reconnaisse l'accès aux TIC comme une condition de base pour exercer le droit à l'éducation surtout pour les groupes populaires et communautaires et les groupes de femmes qui sans soutien financier des gouvernements en seraient dépourvus.

Un soutien à l'infrastructure

Le CDÉACF, on le voit est un centre névralgique de collecte, de traitement, de diffusion et d'animation de l'information et de la documentation sur l'éducation des adultes. C'est pour cela qu'une part importante de ce mémoire porte sur sa mission et ses réalisations, car il n'est pas un simple moyen d'accompagnement de l'éducation des adultes. Il joue un rôle moteur essentiel au déploiement et au développement des multiples facettes de la formation des adultes au Québec. Il s'est mis en place en réponse aux besoins des milieux et demeure indispensable comme carrefour d'échanges entre des réseaux autrement cloisonnés. Il est essentiel pour tous ces hommes et ces femmes qui agissent comme formateurs, chercheurs ou décideurs. Et, malgré la nature décentralisée de l'éducation et de la formation des adultes, un centre de documentation tel le CDÉACF, peut devenir un centre névralgique de la future politique québécoise en ce qui concerne l'information et la documentation.

Le CDÉACF souhaite poursuivre son travail dans ce sens et réclame de jouer un rôle de premier plan dans le soutien à la politique québécoise d'éducation des adultes. Il recommande que dans le plan d'actions qui accompagnera la politique, lui soit prévu un financement récurrent de façon à ne plus mettre ses énergies dans la recherche incessante de subventions par projet pour assurer les salaires et le budget de fonctionnement de base.